

UN RÉSEAU DE BUS ET DE TRAMWAYS ACCESSIBLE À TOUS



GRAND DIJON

Dijon (21)

Fiche publiée le 24/04/2015

OBJECTIFS

Accroître la mobilité. Desservir les lieux importants de la ville et de l'agglomération. Proposer des transports accessibles et sécurisés pour tous.

PRATIQUE

Des véhicules adaptés pour tous. Un tracé du réseau élaboré en tenant compte des avis et remarques. Desservir au mieux les quartiers et les lieux principaux de la ville.



UN PARC DE TRANSPORTS PUBLICS CONSÉQUENT

Dijon dispose d'un réseau de transports en commun important – Divia - desservant son agglomération. Parmi eux, **deux lignes de tramway, dix-huit lignes de bus et d'autres lignes secondaires** permettent de desservir l'intégralité de la ville. De cette façon, ce ne peut pas être l'absence de transport qui empêche les personnes âgées de se rendre elles-mêmes là où elles le désirent. **Bus et trams passent très régulièrement** ce qui permet de ne pas générer d'anxiété à l'idée de rater son transport, notamment pour les aînés qui n'ont pas à anticiper leur voyage. Pour assurer le service, 33 rames de tramway sont nécessaires et 199 bus. **102 de ces bus sont hybrides** et ont été mis en service en 2012 et en 2013. Ils utilisent deux sources d'énergie : **l'électricité** et le carburant diesel. Cela permet de réduire la consommation de gasoil et les émissions de CO2 et de NOx. Ces bus sont aussi **plus silencieux** que les bus thermiques.

UNE PRIORITÉ : L'ACCESSIBILITÉ À TOUTES ET À TOUS

En 2008, l'agglomération dijonnaise a décidé de créer un réseau de tramway avec la volonté d'en faire un réseau accessible à tous y compris aux personnes âgées. Ainsi, **100% des trams et 100% des bus**

sont à plancher bas afin d'en faciliter l'accès : pas de marches à monter ou à descendre mais un accès de plain pied à hauteur de quais et de trottoirs. 76% des bus sont équipés de rampes d'accès pour les usagers en fauteuil roulant. A bord, **des places sont réservées aux personnes à mobilité réduite** et tout est pensé pour assurer le confort et la sécurité : **barres de maintien, assises basses et sièges assis-debout**. Les personnes âgées n'ont donc aucun mal à monter dans le véhicule, à s'y installer et à en descendre. Pour optimiser l'**information** et la **sérénité** des voyageurs, bus et trams sont dotés de **panneaux numériques** sur lesquels sont inscrits l'arrêt en cours, le et les prochains arrêts, **les points d'intérêts au prochain arrêt** (bâtiments administratifs, lieux culturels, Maison des seniors, OPAD...) et les éventuels soucis affectant le réseau. De même chaque prochain arrêt est indiqué par **voix sonore** : pas de risque de rater son arrêt ! Tous les véhicules sont équipés de **vidéo surveillance**. Tous ces apports matériels visent à diminuer l'appréhension que les personnes âgées peuvent ressentir durant leurs voyages.

Quant aux arrêts, **615 arrêts de bus sont équipés d'un abribus et l'intégralité des 71 stations de tramway est équipée d'abri et de bancs**. Ainsi, ils permettent un moment de repos aux personnes âgées qui en auraient besoin. De plus, l'intégralité des stations de

qui en auraient besoin. De plus, l'**intégralité des stations de tram et 112 arrêts de bus sont munis de bornes Totem**, des panneaux numériques indiquant le temps restant avant l'arrivée des prochains bus et tram. Ces bornes permettent de ne pas avoir à lire les grilles horaires pas toujours simples à comprendre et là encore de diminuer l'anxiété des aînés.



UN RESEAU PENSE POUR REpondre AUX ATTENTES DES HABITANTS

L'agglomération s'est attachée à tenir **compte des avis et remarques** des usagers pour définir le tracé et les arrêts, notamment avec l'arrivée du tram en 2012. Aujourd'hui **95% de la population est à moins de 300m d'un arrêt de bus et 500m d'une station de tramway**. De ce fait, les personnes âgées ont peu de chemin à parcourir pour prendre un transport. Les **lieux principaux de la ville sont desservis par un bus ou un tram**. Par exemple pour se rendre au marché, très fréquenté par les seniors, un arrêt de tram desservi par les deux lignes et un arrêt de bus sont tout proches des halles. Les administrations, les commerces, les lieux culturels, tous sont desservis par les transports sans avoir à parcourir de nombreux mètres à pied. Les dessertes, étant bien situées, ne dissuadent donc pas les personnes âgées à sortir et à prendre les transports.

Les transports **circulent toute l'année du lundi au dimanche et pendant les vacances scolaires** de 5h (7h le dimanche) à 0h30 voire 1h. Ainsi, l'absence de transport ne peut être un frein à la mobilité. Les passages des bus et des trams sont très réguliers : pas d'appréhension à l'idée de rater son bus ou son tram !

L'agence Divia est, elle, toute proche du centre-ville en direction de la gare SNCF. Elle dispose d'un **accès de plain pied et de nombreux sièges pour se reposer pendant l'attente**. Elle accueille les visiteurs du lundi au samedi de 9h30 à 19h.

UN ACCOMPAGNEMENT POUR L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN

L'arrivée du tramway à Dijon en septembre 2012 et la refonte du réseau de transports ont suscité des inquiétudes chez les usagers. **Divia a alors tout mis en œuvre pour informer et accompagner les voyageurs vers ce changement et notamment les personnes âgées**. Ainsi, lorsque la Maison des seniors a ouvert ses portes en 2013, Divia a tenu à y faire des permanences de façon à informer individuellement les seniors qui le souhaitaient sur les questions qu'ils se posaient. Ils ont également animé des séances thématiques sur les transports.

Aujourd'hui encore **le personnel de l'agence Divia est disponible pour conseiller les usagers et leur expliquer le fonctionnement du réseau, les itinéraires, les différents titres de transport et la billettique**. En effet, les stations de tram sont munies de distributeurs automatiques tactiles pour acheter et recharger ses titres de transports mais ceux-ci peuvent être décourageant pour les personnes âgées non habituées à ces nouvelles technologies. Toutefois les aînés peuvent retrouver ces mêmes distributeurs à l'agence où des conseillers Divia sont là pour les accompagner dans l'utilisation.

UN COUP DE POUCE TARIFAIRE

Les personnes âgées de **65 ans et plus**, domiciliées dans une commune du Grand Dijon, peuvent obtenir un **PASS 20 voyages gratuit selon leurs conditions de ressources**. Pour en faire la demande elles doivent présenter chaque année leur avis d'imposition. Le PASS 20 Voyages permet d'effectuer 20 voyages d'une heure chacun, correspondance(s) comprise(s) du 1er au dernier jour du mois. Ceci marque la volonté de Divia d'encourager les aînés aux revenus modestes à sortir et à voyager sur son réseau lorsque les difficultés financières freinent leur mobilité.

APPEL A CONTRIBUTION

Si, comme le Grand Dijon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. rfvada@gmail.com